

Fonds Desjardins

Marché monétaire



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2020

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

Desjardins Gestion
internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION :

15 janvier 1989

CATÉGORIE CIFSC* :

Marché monétaire canadien

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

→ L'ensemble des actifs court terme a bien performé au cours du dernier trimestre. L'appétit des trésoreries des institutions financières pour tout rendement excédentaire a contribué à la rareté de produits disponibles, entraînant une surenchère. À mesure que les écarts de taux bancaires se compressaient, l'exposition bancaire a été diminuée en faveur des titres provinciaux. Des niveaux de taux plus faibles ont forcé le réinvestissement des échéances dans le secteur 1 à 3 mois. Les positions de plus long terme composées de bons du Trésor du Canada et d'obligations d'agence fédérale ont été conservées pour maintenir un biais de durée au-dessus de la cible. Les courbes exhibent une pentification attrayante dans la portion plus éloignée de la courbe. La pondération des titres de créance de sociétés a été maintenue, terminant le trimestre près de sa limite autorisée. Même si les écarts de crédit se sont compressés, les créances de sociétés continuent d'être intéressantes par rapport aux acceptations bancaires.

Facteurs ayant nuï au rendement relatif

→ Les programmes d'achat mis en place par la Banque du Canada ont rétabli la confiance des investisseurs et ont largement contribué à la réduction des différentiels de taux à court terme au cours du dernier trimestre. Les taux des bons du Trésor à trois mois et à un an ont clôturé l'exercice respectivement à 0,10 % et 0,18 %, dix et neuf points de base plus bas qu'au trimestre précédent. Avec les bons du Trésor du Canada qui se négocient à des taux inférieurs au taux directeur et la rareté d'émissions éligibles dans le court terme, la quête de rendement a contribué à compresser davantage les écarts de crédit au cours du trimestre.

Fonds Desjardins

Marché monétaire



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2020

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

**Desjardins Gestion
internationale d'actifs**

DATE DE CRÉATION :

15 janvier 1989

CATÉGORIE CIFSC* :

Marché monétaire canadien

Facteurs ayant nui au rendement relatif (suite)

→ Pour les titres ayant une échéance de trois mois, l'écart entre le taux CDOR et les bons du Trésor est passé de 36 à 40 points de base. Toutefois, l'écart de taux entre les acceptations bancaires et les bons du Trésor s'est resserré. Le rendement excédentaire dégagé a été limité par l'échéance maximale des créances d'entreprise et par un taux de réinvestissement plus bas, diminuant ainsi l'effet positif du réinvestissement.

* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations incluses dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.